

ADÉ

Séance du 26 janvier 2026

Membres en exercice :

13

Date de la convocation : 22/01/2026

Le vingt-six janvier deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Jean-Marc BOYA, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Xavier DUPUIS, Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.

Représentés : .

Excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : Sabine DAMBAX-RODRIGUES.

Objet : Demande de subvention DETR 2026 défense incendie - DE_008_2026

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de mise en place d'une bouche incendie rue Cazaou Marti (*lieu-dit Prima en limite de la voie communale et des parcelles AC 0024 et ZA 0100*), zone critique, sur recommandation du SDIS.

Il présente un devis de la société SAUR concernant la création de la borne incendie s'élevant à 3533.20€ HT.

Après discussion et débat, le conseil municipal décide :

- D'approuver les travaux exposés ci-dessus et son montant,
- D'engager le budget prévisionnel 2026 pour l'opération.

Le conseil municipal autorise le Maire :

- A demander les aides financières auprès des organismes financeurs,
- A signer tout document relatif à l'opération.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance,
Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,
Sabine DAMBAX-RODRIGUES

